

L'hon. J. A. MacLean (ministre des Pêcheries): De prime abord, monsieur l'Orateur, j'ignore quel est au juste le communiqué auquel le député fait allusion, mais j'irai aux renseignements pour m'assurer que nous parlons bien de la même chose. J'ai l'impression qu'il fait allusion à un communiqué auquel j'ai répondu, mais je m'en assurerai, quitte à lui fournir ensuite de plus amples détails.

L'hon. M. Pickersgill: Peut-être puis-je aider le ministre en lui signalant qu'il s'agit du document que lui a fait parvenir le secrétaire général de la fédération et dans lequel il réclamait l'aide du gouvernement fédéral.

L'IMPÔT SUR LE REVENU

PROVINCES DES PRAIRIES—DEMANDE D'EXEMPTION
DE TAXE SUR LES VENTES OBLIGATOIRES
DE BESTIAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. E. W. Brunsten (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre du Revenu national. Le ministre a sans doute eu connaissance du grave état de sécheresse qui règne dans certains secteurs des Prairies et de la nécessité pour bon nombre d'éleveurs de réduire leurs troupeaux de bovins. Le ministre voudrait-il bientôt réfléchir à la possibilité d'établir un règlement selon lequel les agriculteurs et les éleveurs pourront être exemptés du versement d'impôts sur le revenu qui découle de la vente forcée de ces animaux, à la condition que le revenu tiré des ventes occasionnées par la sécheresse en 1961 soit placé à nouveau en achetant du bétail quand les conditions climatiques s'amélioreront?

L'hon. George C. Nowlan (ministre du Revenu national): Le député a eu la bonté de m'avertir de sa question ce matin. Le gouvernement et surtout mes collègues, le ministre de l'Agriculture et le ministre suppléant du Revenu national qui m'a remplacé pendant mon absence sont en train d'étudier le problème. Un échange de correspondance a eu lieu et l'on a procédé à certaines études. On estime, je pense, qu'actuellement, les dispositions de la Loi de l'impôt sur le revenu suffisent à régler tout problème qui pourrait se poser. En effet, le point particulier mentionné par le député entraînerait une modification de la loi elle-même. La question est à l'étude et le gouvernement l'examine avec la plus grande sympathie.

LA DÉFENSE NATIONALE

BASE NAVALE DE POINT EDWARD—LES SALAIRES
DES EMPLOYÉS À TAUX COURANT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. W. Herridge (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de la Défense nationale. A la suite d'une lettre que M. Murray MacKay, secrétaire archiviste du local 1667 de l'Association internationale des machinistes à la base navale de Point Edward à Sydney a écrite au ministre de la Défense nationale, ce dernier pourrait-il nous dire s'il fera faire une enquête à propos des taux de salaire des employés rémunérés à taux courant à la base navale, afin de s'assurer que ces salaires sont au moins comparables à ceux de l'industrie privée de la région?

L'hon. D. S. Harkness (ministre de la Défense nationale): J'ai reçu une lettre de M. MacKay le 1^{er} septembre et j'ai remarqué qu'il en avait envoyé des copies aux chefs des deux autres partis représentés à la Chambre. Nous avons transmis les observations de M. MacKay aux fonctionnaires du ministère, pour qu'ils fassent enquête.

(Texte)

L'AGRICULTURE

QUESTION RELATIVE À L'EXPLOITATION DES
TERRES À RENDEMENT MARGINAL

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Samuel Boulanger (Drummond-Arthabaska): Monsieur l'Orateur, j'avais l'intention de poser une question au ministre de l'Agriculture, mais étant donnée son absence, je vais demander à son secrétaire parlementaire de la tenir comme préavis.

A cause des conditions économiques et sociales pénibles dont souffre la classe agricole, le ministre voudrait-il nous dire s'il fera prochainement une déclaration en marge de la loi relative à des conventions concernant l'exploitation des terres à rendement marginal, les possibilités d'emploi dans les régions agricoles, etc., dans laquelle il indiquera les arrangements financiers qu'il a l'intention de proposer aux provinces?

M. Pigeon: Consultez M. Lesage!

(Traduction)

M. L. E. Cardiff (secrétaire parlementaire du ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, l'honorable député m'avait avisé de son intention de poser cette question. Je la transmettrai au ministre pour lui fournir une réponse le plus tôt possible.